



Communiqué de presse

Réactions de la Première ministre au rapport du COI :

Si le train est la colonne vertébrale des mobilités, le réseau cyclable est vital et doit être reconnu comme le système sanguin des mobilités durables !

Comme l'ensemble de l'écosystème vélo, le [Club des villes et territoires cyclables et marchables](#) attendait beaucoup de la déclaration de la Première ministre au sujet du rapport du COI. Le choix du scénario pour la planification écologique n'est pas le plus ambitieux ; dès lors, nous alertons sur le fait que cela ne doit pas se traduire par un report des décisions dans le temps. Les transitions doivent se mettre en place sans tarder. L'attente est immense, les collectivités sont prêtes.

Comme nous le rappelions dans une [tribune](#) publiée dans le journal Le Monde en novembre dernier intitulée « Marche et vélo : une conquête spatiale ! », nos élus prennent quotidiennement des décisions pour offrir une alternative à la voiture individuelle en favorisant la marche et le vélo. Ils assument des choix forts pour faire de la décarbonation des mobilités une réalité. Pour cela, ils doivent être soutenus davantage.

La filière économique ferroviaire a été mise au centre de l'intervention de la Première ministre, le train étant désigné comme la « *colonne vertébrale* » des mobilités de demain. Nous approuvons évidemment cette position, ainsi que l'exigence rappelée par Elisabeth Borne de veiller à la connexion des transports en commun avec une palette de services réguliers et fiables.

Dans cette chaîne de déplacements, **le vélo a une place centrale**, aujourd'hui sous-utilisée et sous-estimée malgré les efforts des collectivités.

C'est pourquoi nous attendons une accélération et une amplification de la mise en œuvre du Plan Vélo qui, s'il a été annoncé pour un montant de 250 millions pour 2023, tarde aujourd'hui à se mettre en place. A ce jour, seule la sixième édition du fonds mobilités actives avec ses 100 millions d'euros a été lancée avec des taux de subvention qui se dégradent pour les territoires de plus de 100 000 habitants qui sont les locomotives de la hausse de la pratique. Il faut revenir sur cet arbitrage et le compléter par les autres pans visés par le Plan vélo : un soutien à la **généralisation du savoir-rouler à vélo** pour toute une classe d'âge, le développement d'une **offre de stationnement sécurisée**, des **services vélo** adaptés aux ressources de chacun et la structuration d'une **filière économique** porteuse d'innovation, de valeur ajoutée et d'emplois durables.

L'enquête nationale politiques modes actifs menée conjointement par le CVTCM et Vélo & Territoires le montre : 65 % des collectivités indiquent que la mise en place d'un maillage continu, sécurisé et signalé d'itinéraires cyclables sera le principal enjeu de leur politique vélo dans les années à venir.

Rappelons que les estimations faites par l'Alliance pour le vélo et l'ensemble des spécialistes ont chiffré à **500 millions d'euros par an** minimum pour atteindre les objectifs que la France s'est elle-même fixée au sein de la SNBC et de la loi Climat. Une ambition qu'on retrouve fortement au niveau européen avec la résolution « sur le développement d'une stratégie européenne pour le vélo » adoptée par le Parlement européen le 16 février dernier.

L'annonce du prochain comité interministériel pour le vélo en mars est donc très attendue par les collectivités pour mettre concrètement en œuvre le Plan vélo.

Pour toutes demandes d'interviews et réactions du CVTCM :

Contact presse : Martin Kollé
Tél. : 06 89 70 17 51
e-mail : martin.kolle@lobbycom.fr